



Centre de Formation d'Apprentis
126 Rue de Dinan 22 350 CAULNES
tél : 02 96 83 82 53 – fax : 02 96 83 86 14
cfa.caulnes@educagri.fr / <http://www.caulnes.educagri.fr>



BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE

« Agronomie Productions Végétales »

BTSA APV par apprentissage

**NOUVEAU
Rentrée
2020**



UN DIPLOME BAC+2 POUR :

Une insertion professionnelle

- ♦ Chef·fe de culture
- ♦ Exploitant·e agricole
- ♦ Conseiller·e / technicien·ne en développement
- ♦ Technicien·ne d'expérimentation
- ♦ Technicien·ne de contrôle
- ♦ Chef·fe de silo
- ♦ Technico-commercial·e en agriculture

Une poursuite d'études

- ♦ Licence professionnelle
- ♦ Titre de responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire
- ♦ Classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieur et vétérinaire
- ♦ Certificat de spécialisation
- ♦ BTSA technico-Commercial·e en 1 an
- ♦ BTSA ACSE en 1 an

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le·la titulaire de ce diplôme peut exercer des fonctions dans les domaines des productions agricoles, du conseil ou de la recherche, ou encore dans le domaine commercial. Il·elle est formé·e à la biologie végétale, à la physiologie de la reproduction, au choix des cultures en fonction du sol et du climat, aux techniques culturales ainsi qu'aux aspects économiques et réglementaires. Il·elle sait estimer et améliorer les potentialités agronomiques d'un sol tout en limitant les effets sur l'environnement. Il·elle définit les objectifs de rendement, de qualité ainsi que le calendrier de production d'une culture. Il·elle est ainsi à même d'apporter un conseil averti aux agriculteurs·rices en vue d'une conduite intégrée et durable de leurs systèmes de cultures.

CONDITION D'ADMISSION

- ♦ Etre âgé·e de 16 à 30 ans et avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- ♦ Etre titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel

**L'apprentissage, un choix gagnant :
Deux années d'expérience en entreprise,
100 % d'insertion.**

ORGANISATION DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

(communs à tous les BTSA) :

- ◆ Accompagnement de projet personnel et professionnel
- ◆ Organisation économique, sociale et juridique
- ◆ Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- ◆ Anglais
- ◆ Education physique et sportive

Modules d'enseignement professionnel :

- ◆ Traitement des données mathématiques
- ◆ Technologies de l'information et du multimédia
- ◆ Marché filière et régulation
- ◆ Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales
- ◆ Climat, sol
- ◆ Biologie et physiologie du végétal
- ◆ Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème
- ◆ Agroéquipements
- ◆ Statistiques et démarches expérimentales
- ◆ Itinéraires techniques
- ◆ Systèmes de culture ou système semencier

OBTENTION DU DIPLOME

- ◆ Contrôles en Cours de Formation 50 %
- ◆ Epreuves terminales 50 %

le + à Caulnes

- ◆ Participation à des salons professionnels, visites en entreprises, conception de projets et accès aux nouvelles technologies (voir la page Instagram et Facebook de l'établissement)
- ◆ Module d'initiative Locale : techniques de commercialisation
- ◆ Suivi individualisé et tutorat
- ◆ Mise en place de parcours individualisé, notamment pour les candidats en changement de filière
- ◆ Possibilité de stages à l'étranger (Erasmus +)
- ◆ Préparation à la recherche d'emploi
- ◆ Internat + Self
- ◆ Accessible facilement, à 30 minutes de Rennes, 45 minutes de St Brieuc, 2 heures de Brest, Gare SNCF

L'APPRENTISSAGE

40 semaines en centre de formation
54 semaines en entreprise
10 semaines de congés payés

Taux de rémunération/ SMIC		
	18-20 ans	+21 ans
1ere année	43 %	53 %
2eme année	51 %	61 %

INSCRIPTIONS

- ◆ Sur le site de parcoursup.fr
- ◆ Contact direct avec le CFA, coordinateur de la formation :
vincent.bouvier@educagri.fr

Centre de Formation d'Apprentis
126 Rue de Dinan
22 350 CAULNES
tél : 02 96 83 82 53